DIRECTION GENERALE ADJOINTE CLIENTS
Direction Adjointe du DGA Clients
Frédéric FOURET

COMMUNE DE LILLE

65 Rue de Bapaume

Conventionnement sans travaux ni aide de l'Etat de 3 logements collectifs

FIXATION DU TAUX DE LOYER A LA LOCATION

L'article L411-2 du Code de la Construction et de l'Habitation stipule, qu'un bailleur social, dans le cadre de sa vocation sociale et sa mission d'intérêt général, a l'obligation de proposer à la location du patrimoine accessible sous conditions de ressources et de loyers.
Un partenariat avec la DDTM nous permet d'envisager le conventionnement sans travaux de 3 logements collectifs situé 65 Rue de Bapaume à LILLE (3 Type I), cadastré section MS n°192 appartenant à Partenord Habitat.
Cette opération est classée en « conventionnement sans travaux ni aide de l'Etat ».

Vu la délibération 2021-16 du Conseil d'Administration du 28 juillet 2021 donnant compétence au Bureau du Conseil d'Administration conformément à l'article R 421-16 du Code de la Construction et de l'Habitation.

Il est proposé au Bureau du Conseil d'Administration :

- d'autoriser le conventionnement du programme permettant ainsi aux locataires de bénéficier de l'A.P.L.,
- de fixer le loyer mensuel maximum de la convention qui sera révisé le 1er janvier de chaque année en fonction des règles de révision en vigueur. Ces valeurs sont reprises dans le tableau ci-après :
-

	Loyer convention Valeur 01/01/2026
Taux par m² de surface utile	9,01 €
Taux par m² de surface habitable	9,01 €
Loyer mensuel total de l'opération	603,22 €

Le chiffre d'affaires annuel prévisionnel est évalué à 7 239 €.

ADOPTE

Pour extrait conforme
le Directeur Général
Eric.COJON

Accusé de réception en préfecture
059-378072144-20260910-BCA260910-268A-DE
Date de télétransmission : 15/09/2026
Date de réception préfecture : 15/09/2026